



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E126374

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2013

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL 2013 B 28

Siret : 790 444 780 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 887407 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
SWISSLIFE AB WR 011195201

Assurance Responsabilité Civile :  
SWISSLIFE AB WR 011195200

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MOREL BENOIT

11, CHEMIN DE LA BODIÈRE  
88700 JEANMENIL

Téléphone : 06 37 08 85 39

Portable : 06 71 23 13 63

Site Internet :

E-mail : sarlmorelbenoit@yahoo.fr

Responsabilité légale :  
MOREL BENOIT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 08/10/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.